



LOUDA

VILLENEUVE SUR LOT ET VILLERÉAL

ZI de Prouxet - 15, Rue Gustave Eiffel - BP 29 - 82400 VALENCE D'AGEN

Tél. 05 53 40 16 40 - louda47@orange.fr

www.groupelouda.fr

CARBURANTS - LUBRIFIANTS
ADBLUE - PELLETS
FOURNITURES INDUS. ET AGRI. - HYGIÈNE
ÉQUIPEMENT PROTECTION INDIVIDUELLE

A RAPPELER DANS TOUTE
CORRESPONDANCE

FACTURE : 179957
CLIENT : 0005401
DATE : 02/07/25

FACTURE

Numéro : 179957
Client : 0005401
Date : 02/07/25

EARL LE BOUT DU LIEU

M. DIMANI Arnaldo LE BOUT DU LIEU

46140 ST VINCENT RIVE D OLT

NOTRE REF.	VOTRE REF	DESIGNATION	QUANTITE	PU NET HT	TOTAL HT
GNR+TR		2654 du 02/07/25 GAZOLE NON ROUTIER SUPERIEUR TAUX REDUIT	900	0,6800	612.00

Dom. bancaire : BP OCCITANE

- IBAN : FR7617807008010012102524979

- BIC : CCBPFRPPTLS

REGLEMENT		ECHEANCE		H.T	612.00 €
RÉCEPT° FACTURE - Virement		le 02/07/25		T.V.A	122.40 €
BASE H.T	612.00	TAUX	20%	MONTANT T.V.A.	122.40
NET A PAYER					734.40€ TTC

Attention. Produit sous conditions d'emploi aux usages réglementés (arrêté du 10 novembre 2011). Interdit notamment comme carburant dans les moteurs des véhicules routiers. Produit à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdit à tout autre usage non spécialement autorisé. Le présent document doit être conservé pendant une période de TROIS ANS à la disposition des Douanes et Droits indirects. Réserve de propriété : les marchandises livrées restent notre propriété jusqu' à complet règlement de leur valeur. Pénalité de retard de paiement : majoration de quinze pour cent (15%) des sommes restant dues qui porteront intérêts aux taux de base bancaire augmentée de cinq pour cent (5%). Conformément à l'article L441-6 du code de commerce, en cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40euros sera appliquée. En cas de litige, le tribunal de commerce de MONTAUBAN sera le seul compétent.

LOUDA INTER SERVICE FUEL VILLENEUVE - SARL au capital de 15 000 €

R.C.S MONTAUBAN 387734528 SIRET 38773452800038 - APE 4730Z N° TVA intracommunautaire : FR63387734528